

QUAND LA SUISSE S'EXPOSE: INTRODUCTION ET PRÉSENTATION

L'Exposition de Zurich en 1883 est traditionnellement considérée comme la première exposition nationale – précédée toutefois de quelques manifestations de caractère analogue, par exemple à Berne en 1857; elle est suivie par celles de Genève (1896), de Berne (1914), encore une fois de Zurich (1939) – la fameuse *Landi* –, et enfin de Lausanne (1964), dont beaucoup gardent un souvenir personnel.

Plus près de nous, deux expositions nationales n'ont pas dépassé le stade du projet: *CH-91*, dans le cadre du 700^e anniversaire de la Confédération, et l'exposition prévue au Tessin en 1998. Il y a quelques mois encore, on s'est demandé si le projet Expo.01 devenu Expo.02 n'allait pas connaître le même sort! Si les cinq expositions passées ont toutes été un succès populaire, elles n'en ont pas moins dû affronter, elles aussi, des critiques et des problèmes plus ou moins graves: la *Landi*, par exemple, prévue en 1933, fut reportée à 1936, 1938 et enfin 1939; l'Expo 64, dont la fréquentation fut décevante au début, connut une élaboration très pénible. De ce point de vue, Expo.02 ne constitue pas, tant s'en faut, une exception. Quant au succès populaire, le suspense sera levé d'ici quelques semaines.

En 2002, se tient donc la sixième exposition nationale suisse, dans les villes de Bienne, Morat, Neuchâtel et Yverdon. Pour son colloque 2001, la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) ne pouvait manquer l'occasion, peut-être unique, d'élaborer un programme en partant d'un événement à venir! Fidèle à son principe de proposer des thèmes de réflexion en écho avec le présent, la SHAN a souhaité inscrire cet événement dans la durée, en soumettant au public quelques aspects de l'histoire de ces expositions.

Les expositions nationales sont des moments forts de la vie du pays, des moments de cristallisation d'une volonté de réflexion et de représentation. Elles offrent à l'historien, au sociologue et à l'ethnologue une très grande richesse d'information, dans leurs formes autant que dans leurs contenus, dans leur symbolique autant que dans l'économie de leur organisation. Elles se prêtent ainsi à de multiples approches, de l'histoire sociale à l'histoire des idées en passant par l'histoire du genre.

La réflexion sur la fonction des expositions nationales est menée par Georg Kreis. Par un large survol de l'histoire des expositions, il cherche à comprendre pourquoi cette tradition s'est maintenue si longtemps « *alors*

que les besoins de la société ont subi une mutation aussi profonde et que la fonction de ce genre d'exposition est devenue tout autre». Selon G. Kreis, ni la fonction originelle d'instruction et de diffusion d'informations, ni la fonction «d'exposition de problèmes», devenue dominante dans les expositions du XX^e siècle, ne sont actuellement à l'ordre du jour. La fonction d'Expo.02, «*forme tardive d'un phénomène*», se réduirait pour ainsi dire au seul divertissement individuel.

L'Exposition de 1896 à Genève est restée célèbre pour une de ses réalisations phares: le *Village suisse*. Cette miniature exemplaire de la Patrie suisse a rencontré un tel succès populaire qu'il a été repris en 1914 et en 1939. On connaît moins par contre l'existence d'un *Village nègre* à cette même exposition de 1896. Il nous a paru intéressant de reproduire quelques photographies de ces deux villages, mises en perspective par Yves Froidevaux.

Cette partie iconographique est suivie de quelques notes sur la tradition postérieure du *Village suisse* par Natacha Aubert et du témoignage de l'architecte Jean-Pierre Vouga. Neuchâtelois d'origine, il a participé à la construction du *Village suisse* de Zurich en 1939 en réalisant les restaurants neuchâtelois et valaisan.

Un point important de la réflexion de cette journée a été de bien comprendre que les expositions nationales ne sont pas de simples miroirs du pays et de ses habitants. Ce sont des constructions et des acteurs du changement social. C'est là que l'historien intervient: par les archives, il pénètre à l'intérieur de la boîte noire du processus de fabrication de l'exposition. Dans la sélection du lieu, des thèmes, des projets et des acteurs, s'affirment des rapports de force sociaux et économiques, des jeux de pouvoir politique et financier.

Agnes Nienhaus examine l'histoire des expositions nationales du point de vue des femmes; elle nous montre que les expositions sont l'expression d'une société bourgeoise dominée par les hommes et ethnocentrique. La place laissée aux femmes dans ces expositions répond à celle qu'elles occupent dans la société, une place si réduite que les femmes ont mis sur pied leurs propres manifestations: les Expositions nationales du travail féminin (SAFFA), en 1928 et 1958.

La réflexion de Damien Pattaroni s'oriente vers l'histoire des idées et du concept de défense spirituelle, pivot de la *Landi* de 1939. La permanence des valeurs patriotiques à l'Expo 64 est évidente, mais des fissures apparaissent dans la cuirasse du hérisson helvétique. Après vingt ans de croissance économique et face à la construction européenne, «la Suisse s'interroge», le «bonheur suisse» est questionné.

Enfin, Frédéric Sardet examine la problématique du choix de l'emplacement de l'Exposition nationale de Lausanne, décrivant les projets et les hommes en compétition au cours des années 1955-1960. Frédéric Sardet analyse comment les expositions peuvent exercer une action décisive sur des évolutions plus larges, démontrant par là leur rôle actif dans l'évolution du pays. Ce faisant, il pose des jalons importants pour une histoire plus générale de l'aménagement du territoire en Suisse et dans le canton de Vaud.

Ce numéro de la *Revue historique neuchâteloise* regroupe ainsi l'essentiel des communications présentées lors du colloque qui s'est tenu le 3 novembre 2001, au Club 44, à La Chaux-de-Fonds, complété de photographies de l'Exposition de Genève en 1896 et du témoignage de Jean-Pierre Vouga.

Il nous reste à remercier tous les participants, le Club 44 et, pour leur soutien financier à l'organisation du colloque, l'Etat de Neuchâtel (DIPAC) et la Banque Bonhôte & C^{ie} S.A.

Dominique QUADRONI, Yves FROIDEVAUX